

Rapport annuel 2021

En application de l'article R212-34 du Code de l'environnement, la commission locale de l'eau établit un rapport sur ses travaux et orientations et sur les résultats et perspectives de la gestion des eaux sur le bassin. Ce rapport est adopté en séance plénière et est transmis au préfet de chacun des départements intéressés, au préfet coordonnateur de bassin et au comité de bassin concernés.

SOMMAIRE

1. Le SAGE du bassin de la Mayenne.....	3
1.1 Le bassin versant de la Mayenne	3
1.2 Le SAGE	3
1.3 Etat des masses d'eau en 2017	4
2. La commission locale de l'eau et son bureau	5
2.1 Modifications de la CLE	5
2.2 Réunions de la CLE et de son bureau	5
2.3 Dossiers transmis à la CLE	6
2.4 Feuille de route de la CLE.....	4
3. Suivi des dossiers et des projets en cours	7
4. Mise en œuvre du SAGE	8
4.1 Actions « phares » en 2021	8
4.2 Programmes appuyant la mise en œuvre du SAGE.....	12
4.3 Actions/réflexions engagées sur les masses d'eau en objectif 2015 et 2021	15
5. Communication de la CLE	17
5.1 Rencontres organisées par la CLE	17
5.2 Outils de communication	18
5.3 Site Internet et lettres d'information.....	19
6. Budget et financement	21
6.1 Dépenses de l'année 2021	21
6.2 Contributions financières	21
7. Bilan de l'année 2020	21
8. Le calendrier prévisionnel 2021	22
<i>Annexe 1 - Tableaux et cartes d'état des masses d'eau en 2017.....</i>	<i>23</i>
<i>Annexe 2 - Diaporama du Groupe de travail « évaluation du SAGE »</i>	<i>24</i>

1. Le SAGE du bassin de la Mayenne

1.1 Le bassin versant de la Mayenne

D'une superficie de 4 352 km², le bassin versant de la Mayenne est le territoire formé par la rivière Mayenne et ses principaux affluents : l'Aisne, la Gourbe, la Vée, l'Egrenne, la Varenne, la Colmont, l'Aron, l'Ernée, la Jouanne, le Vicoin, l'Ouette. Au 1^{er} janvier 2021, le périmètre du SAGE comprend 260 communes réparties sur :

- 5 départements (Mayenne, Orne, Maine-et-Loire, Manche, Ille-et-Vilaine),
- 3 régions (Pays de-la-Loire, Normandie, Bretagne).

L'arrêté de périmètre du SAGE a été modifié le 3 juillet 2017 afin d'intégrer les communes nouvelles créées en 2016 et 2017.

1.2 Le SAGE

Les 3 enjeux

- Restauration de l'équilibre écologique des cours d'eau et des milieux aquatiques
- Optimisation de la gestion quantitative de la ressource
- Amélioration de la qualité des ressources superficielles et souterraines

La commission locale de l'eau (CLE)

La CLE (Commission Locale de l'Eau) élabore le SAGE et suit sa mise en œuvre. Le dernier arrêté de composition de la CLE a été signé le 02 décembre 2021. Elle regroupe **66 membres** :

- Collège des collectivités territoriales et leurs groupements et des établissements publics locaux : 36 représentants,
- Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations : 18 représentants,
- Collège des services de l'Etat et de ses établissements publics : 12 représentants.

Le bureau de la CLE est composé de **24 membres** représentant les 3 collèges de la CLE (12 représentants des élus, 6 représentants des usagers et 6 représentants des services de l'Etat).

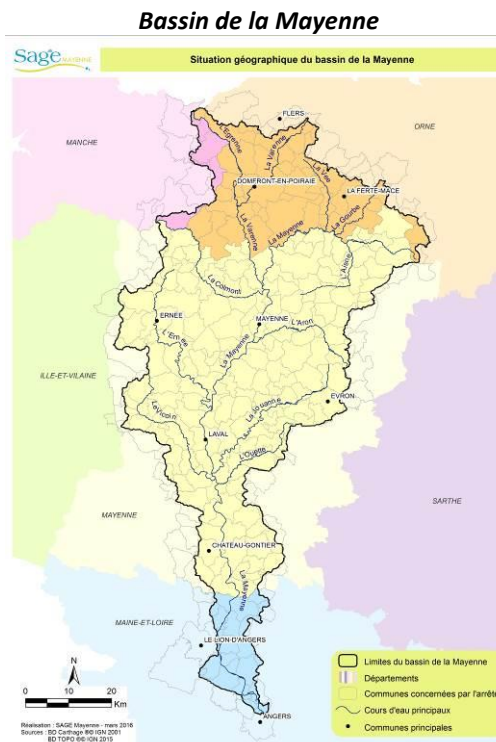
Les dates clé

Arrêté de constitution de la CLE	06/11/1997
Arrêté modificatif de périmètre du SAGE	03/07/2017
1 ^{er} arrêté d'approbation du SAGE	28/06/2007
Arrêté d'approbation du SAGE révisé	10/12/2014

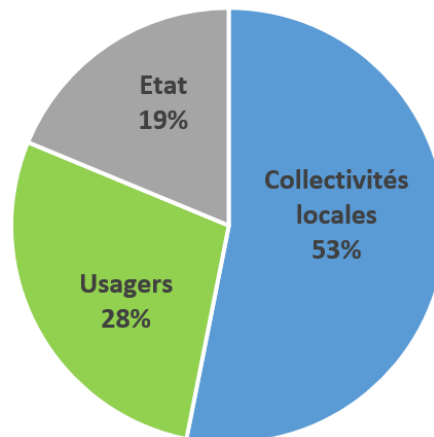
Le portage et l'animation du SAGE

La CLE ne disposant pas de moyens propres, le Conseil départemental de la Mayenne assure la maîtrise d'ouvrage des activités de la CLE et met à disposition les moyens d'animation du SAGE :

- Astrid PICHODO, puis Marie BUNEL puis Anthony MARTIN, ingénieur chargé de la mise en œuvre du SAGE et des CT'EAU (0,80 ETP : Equivalent Temps Plein) + SIG et indicateurs (0,1 ETP)
- Alexis ROBERT, ingénieur chargé de la coordination générale du SAGE et du CRBV (0,50 ETP),
- Sarah FAUCONNIER, technicienne pour l'appui à la mise en œuvre du SAGE (0,2 ETP),
- Nathalie BELLANGER, assistante administrative (0,3 ETP)



Composition de la CLE



1.3 Etat des masses d'eau en 2017

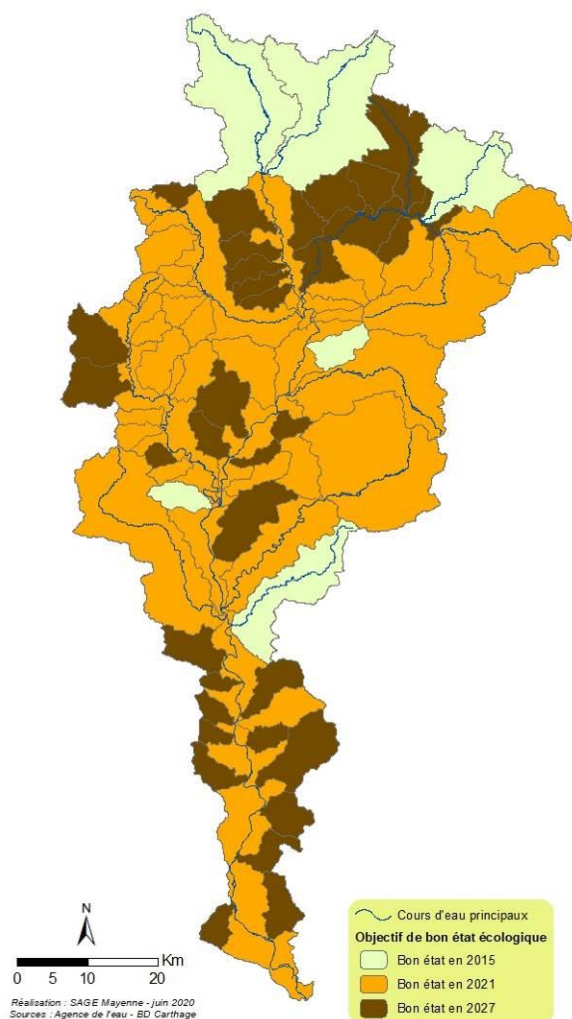
Le bassin de la Mayenne compte **70 masses d'eau cours d'eau** et **1 masses d'eau plan d'eau**. Le tableau ci-dessous présente une synthèse de l'état de ces masses au regard de l'évaluation de 2017 (données 2015 à 2017). Cette évaluation, validée en décembre 2019 par le comité de bassin, sert de base de travail pour la révision en cours du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Elle reste à considérer avec précaution du fait qu'un seul paramètre (sur les 33 analysés) de moins bonne qualité mesurée sur la station de référence de la masse d'eau suffit à déclasser l'ensemble de la masse d'eau. Le détail de l'état par masse d'eau est présenté en annexe 1.

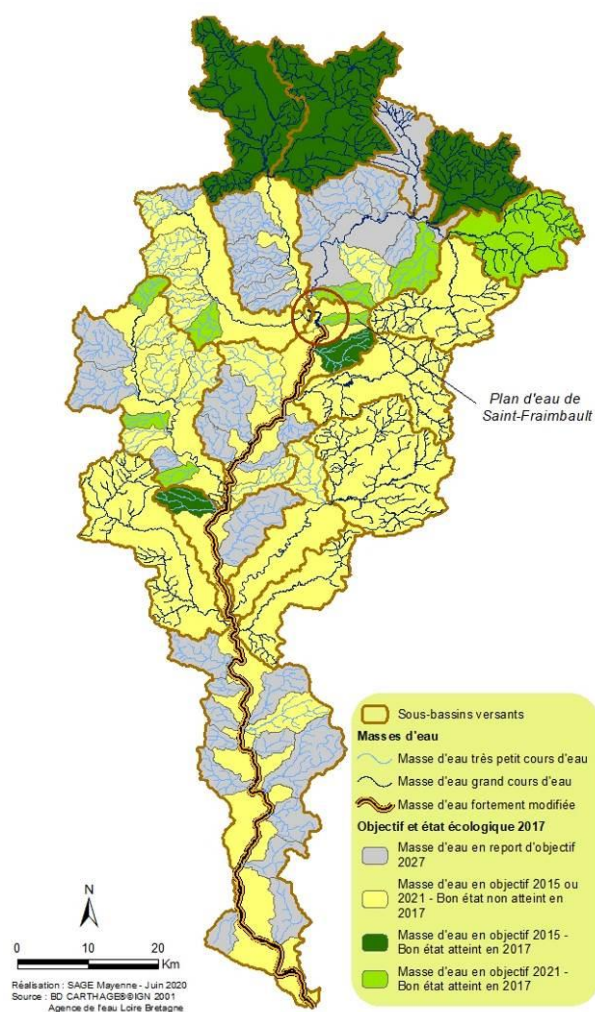
Objectifs d'atteinte du bon état écologique *	Nb de masses d'eau	Etat écologique des masse d'eau - évaluation 2017				
		Très bon état	Bon état	Moyen	Médiocre	Mauvais
2015	6	-	5	1	-	-
2021	33	-	8	20	3	2
Report d'objectif (2027)	32	-	-	15	4	13

* Objectifs en cours de révision en lien avec la révision du SDAGE (2022-2027)

Objectifs du SDAGE 2016-2021 pour les masses d'eau de surface



Croisement entre les objectifs du SDAGE et état des masses d'eau en 2017



Le bassin de la Mayenne compte **une masse d'eau souterraine** couvrant l'ensemble du territoire.

	Objectif du SDAGE	Etat de la masse d'eau - évaluation 2017
Etat chimique	2027	Bon état (nitrates et pesticides)
Etat quantitatif	2015	Bon état

2. La commission locale de l'eau et son bureau

2.1 Modifications de la CLE et de son bureau

À la suite des élections municipales et communautaires, le collège des élus a été renouvelé en janvier 2021 ; la CLE a ainsi accueilli 17 nouveaux représentants soit un renouvellement de 68 % des représentants des structures concernées par les élections (communes, EPCI et syndicats). Un travail a été mené avec les associations des maires (AMF) des 4 départements afin de conserver une représentativité entre ces différentes structures.

Monsieur Louis MICHEL a été réélu dans ses fonctions de Président de la CLE. Afin de l'appuyer dans ses missions, les vice-présidents ont été désignés lors de la CLE de janvier 2021 :

- Volet milieux aquatiques et 1^{ère} vice-présidente : Marie-Thérèse de VALLAMBRAS (*réélection*),
- Volet gestion quantitative de la ressource : Marc-Antoine DRIANCOURT,
- Volet qualité des eaux : Jean-Paul GAHERY.

Au sein du bureau de la CLE, toujours pour donner suite aux élections municipales, 4 nouveaux représentants ont été désignés. Ainsi, Mr Marc-Antoine DRIANCOURT, Mr Alain BELLAY, Mr Rémy LENORMAND et Mr Michel PAILLARD ont intégré le bureau lors de la CLE du 14 janvier 2021.

A la suite des élections départementales et régionales, le collège des élus a été à nouveau renouvelé le 17 décembre 2021. La CLE a accueilli 6 nouveaux représentants soit un renouvellement de 67% des représentants des structures concernées par les élections (conseils régionaux et conseils départementaux).

Monsieur Louis MICHEL a été réélu dans ses fonctions de Président de la CLE lors de la réunion de décembre 2021. Mme Sylvie SERAIS remplace Mme Marie-Thérèse de VALLAMBRAS en tant que vice-présidente concernant le volet milieux aquatiques. Mme Sylvie SERAIS et Mme Aude ROBY ont respectivement remplacées Mme Marie-Thérèse de VALLAMBRAS et Mme Françoise DUCHEMIN au sein du bureau de la CLE.

2.2 Réunions de la CLE

L'année 2021 a été à nouveau particulière en termes de vie de la CLE en raison de la crise sanitaire liée au Covid19.

Cependant, la CLE s'est réunie à 4 reprises :

Le 14 janvier 2021, la CLE a renouvelé le mandat de Président de M. Louis MICHEL. Les nouveaux représentants des différentes collectivités ont été désignés. Aussi, les règles de fonctionnement de la CLE ont été modifiées. Ainsi, l'article 9 (relatif aux ordre du jour, convocation et périodicité des réunions) et l'article 11 (relatif aux personnes autorisées à participer aux réunions) ont été modifiés. La CLE a autorisé Monsieur Louis MICHEL à transmettre l'avenant au CRBV4 ajusté à la région dans les délais souhaités. Le Contrat Territorial EAU (CT'EAU) des basses vallées angevines a été présenté à la CLE qui a émis un avis favorable.

Le 14 avril 2021, la charte d'engagement pour la gestion de la ressource en eau, le chapitre 7 du SDAGE Loire Bretagne 2022-2027 et la stratégie eau et agriculture de la chambre d'agriculture ont été présentés. Un avis favorable a été donné sur le CT'EAU Mayenne amont.

Le 15 juin 2021, le précédent rapport d'activités a été validé par la CLE. Les membres de la CLE ont formulé un avis argumenté sur le projet du SDAGE Loire Bretagne et du PGRI. Enfin, un groupe de travail sur une étude des débits minimum biologiques a été mis en place.

Pour finir, le 17 décembre 2021, la CLE a renouvelé le mandat de président de la CLE M. Louis MICHEL. Les nouveaux représentants des différents conseils régionaux et départementaux ont été désignés. La démarche sur la ressource en eau « SAGE Mayenne Eau Cap 2050 » a été présentée.

CLE - ORDRE DU JOUR

CLE du 14 janvier 2021

- Election du président de la CLE
- Désignation des vice-présidents de la CLE
- Désignation des membres du 1er collège du bureau
- Modifications des règles de fonctionnement de la CLE
- Actions de mise en œuvre du SAGE

CLE du 14 avril 2021

- Présentation par la DREAL Pays de la Loire du projet de charte d'engagement pour la gestion de la ressource en eau en Pays de la Loire
- Présentations du chapitre 7 du SDAGE 2022-2027 consacré à la maîtrise des prélèvements d'eau
- Information sur la stratégie eau et agriculture par la chambre d'agriculture
- Actions de mise en œuvre du SAGE

CLE du 15 juin 2021

- Validation du rapport d'activités 2020 de la CLE du SAGE Mayenne
- Avis sur le projet de SDAGE et PGRI 2022-2027 du bassin Loire-Bretagne
- Mise en place d'un groupe de travail pour le suivi de l'étude débits biologiques
- Actions de mise en œuvre du SAGE

CLE du 17 décembre 2021

- Renouvellement du mandat de président de la CLE
- Désignation des vice-présidents de la CLE
- Désignation des membres du 1^{er} collège du bureau de la CLE
- Volet Gestion quantitative de l'eau
- Actions de mise en œuvre du SAGE

2.3 Réunion du bureau de la CLE

Le 02 juin 2021, le bureau de la CLE s'est réuni afin de préparer l'avis de la CLE sur le SDAGE et le PGRI 2022-2027. Le rapport d'activité de 2020 a été présenté aux membres du bureau de la CLE.

BUREAU - ORDRE DU JOUR

BUREAU du 02 juin 2021

- Préparation de l'avis de la CLE sur le SDAGE 2022-2027
- Préparation de l'avis de la CLE sur le PGRI 2022-2027
- Recueil des contributions sur le rapport d'activité

2.4 Dossiers transmis à la CLE

En 2021, **19 dossiers** ont été **transmis pour avis** à la CLE (24 en 2019 – 7 en 2020) :

- 2 demandes d'avis de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne concernant le SDAGE 2022-2027, son programme de mesures et le PGRI 2022-2027
- 1 demande d'avis concernant le Contrat Territorial EAU Mayenne amont
- 15 dossier de demande d'Autorisation Environnementale Unique (AEU) (IOTA ou ICPE)
- 1 projet de Restauration de la Continuité Ecologique (RCE)

Nature	Objet	Avis / remarques
AEU*	Renouvellement et extension d'autorisation d'exploiter la carrière des Coudrays (Château-Gontier et Marigné Peuton) par LAFARGE GRANULATS FRANCE - Secteur Ouest	-
Planification	Projet de SDAGE Loire Bretagne 2022-2027	Avis favorable avec réserves
Planification	Projet de PGRI Loire Bretagne 2022-2027	Avis favorable avec réserves
CTEau	Avis sur le CT eau Mayenne amont	Avis favorable
Projet RCE	Mise en place de passes à anguilles et à macro-rugosités sur les sites de Chenillé-Changé, La Roche-Chambellay, Grez-Neuville, La Roussière	Après échange CD49 /DDT, avis bureau pas nécessaire (cf avis 2019)
AEU* – ICPE	Fromagerie Perreault à Azé - compléments au dossier 18-06	<i>Demandes complémentaires</i>
AEU* - travaux routiers	Aménagement de carrefour RD13/RD218 à Javron-les-Chapelles, lieudit "chattemoue"	<i>Avis favorable avec une recommandation</i>
AEU* - AEP	Construction de l'usine des eaux de Laval Agglomération à Changé et des conduites de transfert d'eau associées	-
AEU* - ICPE	Carrières Baglione - Maisonnelles du Maine	-
AEU* - ICPE	SARL Le poussin piou-piou	-
AEU* - ICPE	AJAY Dérivés Iodés	-
AEU* - Industrie	Projet d'augmentation de stockage de produits dangereux de la société MIXSCIENCE ZI de Bellitourne à Azé Château-Gontier (passage en Seveso seuil bas)	-
AEU* - Carrières	Demande d'autorisation environnementale pour le renouvellement, la régularisation et l'extension d'autorisation d'exploiter la carrière de la haie traversaine	Avis bureau 2022
AEU* - ICPE	Demande de régularisation administrative au regard des ICPE pour l'exploitation d'un bac de traitement soumis à autorisation sous la rubrique 2415-1 - ICPE SA DESCHAMPS	-
AEU* - Carrières	Demande d'autorisation environnementale pour le renouvellement, la régularisation et l'extension d'autorisation d'exploiter la carrière des Pommerais à Entrammes.	Avis bureau 2022
AEU* - Carrières	AEU Prolongation et modification - DAENV Baglione SA Maisonnelles du Maine	-
AEU* - ICPE	Dossier déposé par SEDA (cl I et cl II)	Avis bureau 2022
AEU* - ICPE	ICPE - Enquête publique société AJAY Europe à EVRON	-
AEU	DAENV - suppression PN Neau Brée Contour Montsûrs - Demande d'avis à un organisme	-

* Autorisation environnementale unique

Par ailleurs, **55 dossiers** notamment des récépissés de déclaration, ont été **transmis pour information** à la CLE.

2.4 Feuille de route de la CLE

La feuille de route 2019-2024 de la CLE Mayenne peut être consultée ici :

<http://www.sagemayenne.fr/la-cle/activites/>

3. Suivi des dossiers et des projets en cours

Les dossiers et projets des différents partenaires du bassin ont été suivis par la cellule d'animation du SAGE au travers de la participation aux comités de pilotages, groupes de travail et autres réseaux techniques.

● **Réunions des maîtres d'ouvrage**

- Comité de pilotage pour l'étude diagnostic des cours d'eau Egrenne/Varenne
- Comité de pilotage et comité technique des basses vallées angevines et de la Romme
- Comité technique pollutions diffuses sur le bassin de l'Ernée
- Comité de pilotage du CTEau Mayenne aval
- Comité de pilotage du CTEau Ernée Colmont
- Comité de pilotage « rivière la Mayenne »
- Comité de pilotage du Lac de Haute Mayenne

● **Suivi de projets spécifiques**

- Elaboration du contrat Mayenne amont Pont de Couterne et définition d'un nouveau programme d'actions
- Suivi du contrat des Basses Vallées Angevines
- Suivi du contrat de la rivière Mayenne
- Elaboration du programme d'actions « cours d'eau » sur les bassins Egrenne-Varenne
- Suivi des CT Mayenne médiane et Mayenne aval
- Elaboration du CT'EAU Mayenne amont
- Travail AELB/Région/Conseils Départementaux sur l'amélioration de l'outil contrat territorial Eau
- Echanges avec la CC du Mont des Avaloirs sur les études PLUi
- Rencontre Entente Egrenne-Varenne/AELB/SAGE
- Concertation sur les zonages de gestion quantitative du SDAGE
- Réunions concernant le « pacte régional gestion quantitative »
- Rencontre avec la commune de Javron - projet de mise en valeur de zone humide en bordure de l'Aisne
- Travail sur le cahier des charges de l'inventaire zones humides de la communauté de communes Vallées Haut Anjou
- Suivi des projets d'acquisition matériel d'entretien des haies avec la FDCUMA 53
- Démarrage de l'étude érosion sur les BV de l'Aisne et de l'Anglaise
- Participation à l'élaboration du Schéma départemental de gestion de la ressource en eau du Maine-et-Loire
- Réunion/webinaires de travail sur la problématique des plans d'eau (SAGEs échelle Maine, OFB, AELB)
- Echanges avec les cellules d'animation des SAGE voisins sur les outils Ecod'eau et Phyt'eau Propre
- Echanges avec des étudiants du M2 EEZH d'Angers dans le cadre d'un rapport d'études sur la gestion de l'eau dans les Basses Vallées Angevines
- ½ Journée organisée par le CD49 sur la gestion intégrée des eaux pluviales

● **Réunions des services de l'État**

- Echange avec DDT61 sur arrêté cadre sécheresse
- Groupe de travail arrêté cadre sécheresse de la Mayenne
- Comité départemental de l'eau de la Mayenne
- Comité départemental de l'eau du Maine-et-Loire

● **Rencontres & journées**

- Rencontre des animateurs de SAGE de la Région Pays de la Loire
- Journée régionale animateurs de CTEau à ANGERS
- Rencontre des animateurs et techniciens des CT EAU en Pays de la Loire
- Journées techniques : « Inondations, Sécheresses, Pollutions, pertes de biodiversité : quelles mesures pour répondre à ces défis ? » 13 février 2020
- Rencontres nationales des animateurs SAGE en septembre 2021
- Carrefour des gestions locales de l'eau sous forme de webinaire
- Journée animateurs EAU (SAGE, technicien pollutions diffuses et rivières) de la Mayenne

4. Mise en œuvre du SAGE

4.1 Actions « phares » en 2021

❖ GESTION QUANTITATIVE

- Lien avec l'avis sur le chapitre 7 du SDAGE

Les débats à l'occasion de la révision du SDAGE ont majoritairement concerné le volet gestion quantitative de l'eau. Pour autant, un positionnement consensuel sur le zonage de gestion adapté au bassin de la Mayenne ne s'est pas dégagé au sein des membres de la CLE. Ces débats ont abouti à un souhait de la commission locale de l'eau (CLE) du bassin de la Mayenne de s'engager dans une démarche de gestion quantitative de type « projet de territoire pour la gestion de l'eau » (PTGE) lors de sa réunion de juin 2021. Le principal enjeu est de mobiliser les acteurs agricoles, industriels, les collectivités, ... pour co-construire les modalités de partage de la ressource en eau dans un contexte de changement climatique.

Le territoire n'étant pas prioritaire pour la mise en place d'un PTGE la CLE a acté le lancement d'une démarche appelée **SAGE Mayenne EAU CAP 2050** avec constitution d'un groupe d'acteurs sur l'eau lors de sa réunion de décembre 2021. Les différents objectifs de cette démarche sont les suivants :

- Permettre aux différents acteurs du bassin de la Mayenne de partager un diagnostic quantitatif sur la ressource en eau avec 2 études prévues en 2022 :
 - Etudes sur les débits minimums écologiques ;
 - Etudes sur l'impact du changement climatique sur les besoins et ressources en eau sur le bassin de la Mayenne.
- engager ou amplifier des actions appelées "Sans-regrets" (Actions sur les économies d'eau, outils de communication, ...
- sur la base du diagnostic, engager un programme de gestion équilibrée de la ressource en eau et statuer sur l'engagement ou non vers un PTGE.

❖ DEPLOIEMENT DES CONTRATS TERRITORIAUX « EAU » SUR LE BASSIN DE LA MAYENNE

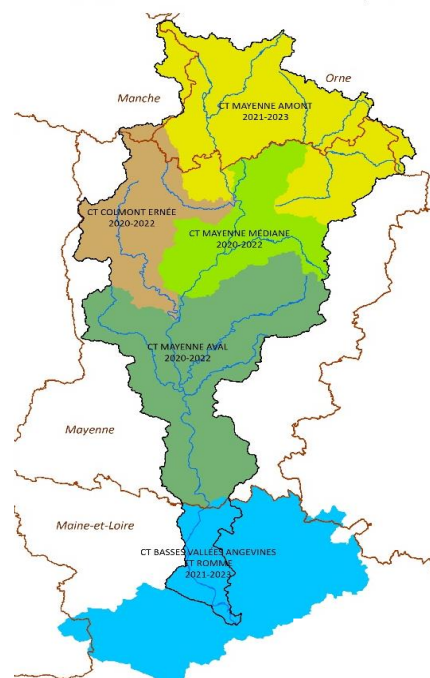
Le contrat territorial Eau (CT Eau) est le nouvel outil financier commun à l'Agence de l'eau, la région des Pays de la Loire et certains Départements dont celui de la Mayenne. Ils sont établis pour 2 périodes de 3 ans (contre 5 ans pour l'ancien outil de l'AELB et 3 pour celui de la Région). Par ailleurs, la taille des contrats a été augmentée par le regroupement des programmes de plusieurs sous-bassins.

Un premier CT Eau multithématique Ernée-Colmont a été signé en décembre 2019 avec 4 maîtres d'ouvrages. L'année 2020 a vu le déploiement de cet outil sur les bassins de la Mayenne médiane, Mayenne aval et Ernée/Colmont. En 2021, un CT EAU a été mis en place sur le secteur Mayenne amont et sur le secteur Basses vallées Angevines.

➤ **Un appui aux structures « pilote » des CT Eau**

- CT Eau Mayenne médiane et Mayenne aval : Suivi des actions de la première année du contrat – Suivi et aide à la préparation des COTECH et COPIL
- CT Eau des Basses Vallées Angevines et de la Romme (BVAR) - territoire à cheval sur 3 SAGES : Finalisation du CT EAU – Signature administrative - Avis favorable de la CLE en 2021.
- Le Conseil départemental, en tant que structure porteuse du SAGE, reste « structure chef de file » de la Région auprès des différents maîtres d'ouvrage pour les CT Eau à l'exception du CT Eau BVAR (Département du Maine-et-Loire comme structure chef de file). Ainsi, la cellule d'animation pré-instruira les demandes de subvention des maîtres d'ouvrage comme c'est le cas actuellement pour le CRBV.

Territoire de CT Eau



Mayenne amont	2021-2023
Colmont-Ernée	2020-2022
Mayenne médiane	2020-2022
Mayenne aval	2020-2022
Basses vallées angevines	2021-2023

➤ **Un pilotage du CT Eau multithématique Mayenne amont par la Cellule d'animation du SAGE**

Le territoire du CT Eau Mayenne amont est d'une superficie importante avec une diversité d'actions et d'acteurs nécessitant une mise en synergie. Afin d'assurer cette « mise en musique » et une cohérence à l'échelle du bassin, un pilotage du contrat par le SAGE a été proposé et retenu par les maîtres d'ouvrage et financeurs.

Ainsi, au cours de l'année 2021, le travail de la cellule d'animation du SAGE a notamment porté sur les points suivants :

- Rédaction du CT'EAU Mayenne Amont et de sa feuille de route
- Présentation et validation du CT'EAU Mayenne amont par les financeurs
- Organisation de réunions géographiques sur le territoire Egrenne – Varenne le 03 décembre 2021 et sur le territoire Mayenne amont le 10 décembre 2021,
- Mobilisation des acteurs du territoire,
- Echanges réguliers avec les financeurs (AELB, Régions et Départements),
- Mise en place de la signature administrative et réflexion sur un temps fort en 2022.

❖ **ANIMATION DES CONTRATS REGIONAUX DE BASSIN VERSANT (CRBV)**

Le contrat régional de bassin versant (CRBV) est l'outil financier de la Région des Pays-de-la Loire pour faciliter la mise en œuvre des actions des SAGE. A l'échelle du SAGE Mayenne, 4 contrats ont été établis pour les périodes 2008-2010, 2011-2013 (avenant en 2014), 2015-2017 (avenant en 2017) et 2018-2020.

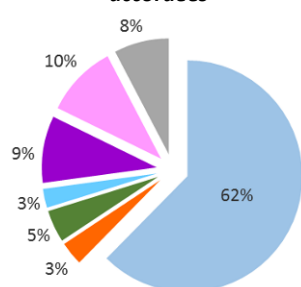
Les 2 CRBV actuellement en cours pour le SAGE Mayenne sont les **contrat 2015-2017** et **2018-2020**. Un avenant au CRBV 2018-2020 est également en cours de préparation et devrait être signé en 2021.

Une prolongation jusqu'à 2022 a été sollicité auprès de la Région afin d'intégrer d'éventuelles actions n'ayant pas pu être prises en compte dans les contrats territoriaux signés en 2020 en l'absence d'appel à projets.

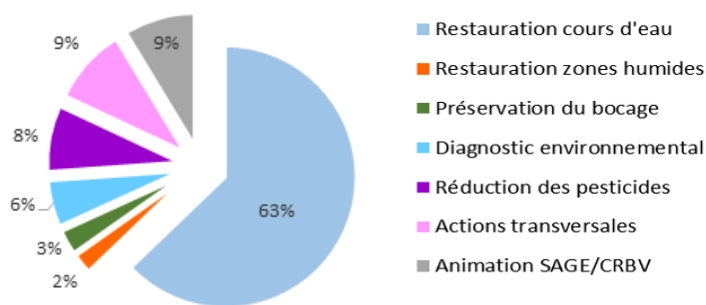
Le rôle de la cellule d'animation du SAGE est de centraliser, instruire et transmettre à la Région les demandes d'engagement d'opération et de versement. Elle apporte également un appui technique aux maîtres d'ouvrage et est l'unique interlocuteur de la région.

L'enveloppe initiale accordée pour le **CRBV 2015-2017** du SAGE Mayenne était de 1 326 180 €. Pour donner suite à l'avenant signé en 2017, les **montants engagés** représentent **1 292 941 €** soit 97 % du contrat initial. **1 177 981 € ont été versés** soit 91 % des montants engagés. Sur les 45 opérations du contrat, 1 reste à solder.

Répartition des subventions accordées

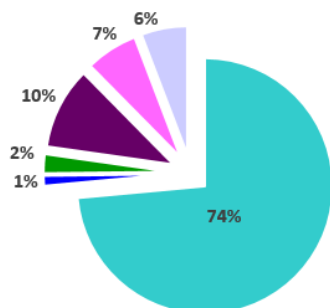


Répartition des subventions versées

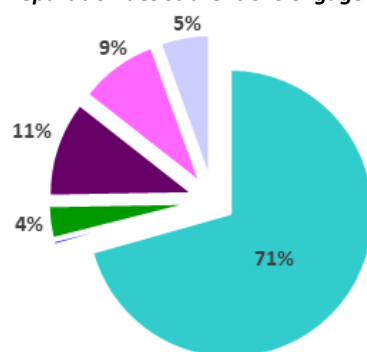


- L'enveloppe initiale accordée pour le **CRBV 2018-2020** du SAGE Mayenne était de **1 740 732 €** pour 30 opérations. Suite à l'avenant signé en 2021, les **montants engagés** représentent **1 637 003 €** soit 94 % du contrat initial. **708 568 € ont été versés** soit 43 % des montants engagés.

Répartition des subventions accordées



Répartition des subventions engagées



- Restauration de cours d'eau et milieux humides
- Economies d'eau
- Préservation du bocage
- Réduction des pesticides
- Suivi, connaissance, sensibilisation
- Animation SAGE/CRBV

Illustrations d'actions menées en 2021



Création d'un bassin de récupération des eaux pluviales
Stade Francis le Basser pour Laval Agglomération



Achat de sécateurs –
© CUMA de la Vallée



Création d'une plaquette et d'outils sur les économies d'eau
réalisés par le SAGE Mayenne et ses partenaires

Plus d'informations : CRBV 2015-2017 <http://www.sagemayenne.fr/signature-crbv3-sagemayenne/>
CRBV 2018-2020 <http://www.sagemayenne.fr/signature-crbvmayenne-2018-2020/>

❖ POURSUITE DE L'ÉTUDE DES PRÉLEVEMENTS ET DES BESOINS EN EAUX SUR LE BASSIN DE LA MAYENNE

La méthodologie mise au point par le Conseil départemental de la Mayenne en 2020 a été déclinée à l'échelle du SAGE Mayenne pour un diagnostic précis des prélèvements et des usages à l'année et rapporté à l'étiage avec distinction des prélèvements bruts et nets (compensés des différents rejets) : usages domestiques, agricoles (bétail et irrigation), industriels et surévaporation des plans d'eau. Ceci a permis de déterminer le taux de prélèvement net actuel rapporté au débit d'étiage désinfluencé de la Mayenne, taux de prélèvement qui est de l'ordre de 1/3. La seconde phase a concerné l'établissement d'un scénario d'évolution des besoins à échéance 2050 (méthodologie CD53) pour déterminer le taux de prélèvement 2050 avec la prise en compte de l'impact du changement climatique sur le débit de la Mayenne

Pour 2021-2022, l'objectif est de décliner cette méthodologie par sous-bassins du SAGE pour être confrontés aux résultats d'une étude débits écologiques, qui aura lieu pendant l'année 2022.

Le travail de collecte des données du tableau de bord s'est poursuivi sur les **21 indicateurs identifiés comme prioritaires** mais n'a pas fait l'objet d'une valorisation en 2021

Enjeux	Indicateurs	Avancement 2021
Enjeu « cours d'eau et milieux aquatiques »	Avancement des programmes de restauration des cours d'eau*	Présenté en groupe de travail et régulièrement mis à jour
	Linéaire de berges ayant fait l'objet d'opérations de restauration*	Données 2019 compilées et valorisées – travail sur les données spécifiques des basses vallées angevines à réaliser (boires et annexes) Travail important sur les données « ouvrages » – mise à jour des taux d'étagement avec les données 2019
	Linéaire de travaux en lit mineur et en lit majeur	
	Travaux sur les petits ouvrages	
	Avancement des inventaires de zones humides	<i>Présentation au GT en 2019</i>
	Superficie de zones humides fonctionnelles inventoriées* et Typologie de zones humides rencontrées	<i>Présentation au GT en 2019</i>
	Nombre de plans d'eau déconnectés ou effacés*	Difficulté de retour sur cet indicateur
Enjeu « gestion quantitative »	Volumes d'eau consommés sur le réseau (et rendement) *	<i>Présentation au GT en 2019</i>
	Volumes totaux prélevés* (cf. partie ci-dessus)	<i>Prélèvements AEP 2014-2017 et estimation de la sur-évaporation des plans d'eau présentés au GT en 2019</i> Compilation des données irrigation 1999-2017 et industrie 2011-2016 Mise à jour de l'estimation des besoins pour l'abreuvement du bétail
	Nombre de jours de restriction d'usage de l'eau par bassin*	Données 2010 à 2018 compilées et présenté au groupe de travail
	Nombre de jours de soutien d'étiage de Saint-Fraimbault*	<i>Présentation au GT en 2019</i>
Enjeu « qualité d'eau »	Rendement des STEP collectives*	<i>Présentation au GT en 2019</i>
	Type de station d'épuration par sous-bassin et flux de polluants par sous-bassin	
	Avancement des programmes d'actions des captages prioritaires*	Présenté en groupe de travail et régulièrement mis à jour
	Nombre de plans bocagers communaux*	<i>Travail à engager pour identifier des données pertinentes à l'échelle du SAGE</i>
	Quantité de pesticides vendus*	Compilation des résultats du réseau de mesures jusqu'en 2018 – analyse de l'observatoire des achats de produits phytosanitaires de 2014 à 2016
Transversal (X9)	Indicateurs de qualité des ressources*	<i>Présentation au GT en 2019</i>
	Débit des cours d'eau*	<i>Travail sur les débits spécifiques moyens et les débits spécifiques d'étiage par sous-bassin présentés au GT en 2019</i>

* Indicateurs prioritaires

4.2 Programmes appuyant la mise en œuvre du SAGE

PROGRAMMES DE RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

En 2021, des **programmes** sont **en cours** sur **9 sous-bassins** de la Mayenne : la Colmont, l'Ernée, les Affluents de la Mayenne sur Mayenne Communauté, l'Aron, la Jouanne, le Vicoin, l'Ouette, les affluents de la Mayenne sur Laval Agglomération et les affluents de la Mayenne sur la communauté de commune du Pays de Château-Gontier.

La **rivière la Mayenne** est également concernée par :

- 2 programmes de restauration des milieux aquatiques, l'un engagé en Mayenne et l'autre en cours de définition dans le Maine et Loire,
- 1 programme de restauration de la continuité écologique sur la rivière Mayenne en Maine-et-Loire qui concerne 8 ouvrages,
- des programmes sur 2 Espaces Naturels Sensibles (ENS) : le Lac de Haute Mayenne et la vallée de Saint-Calais.

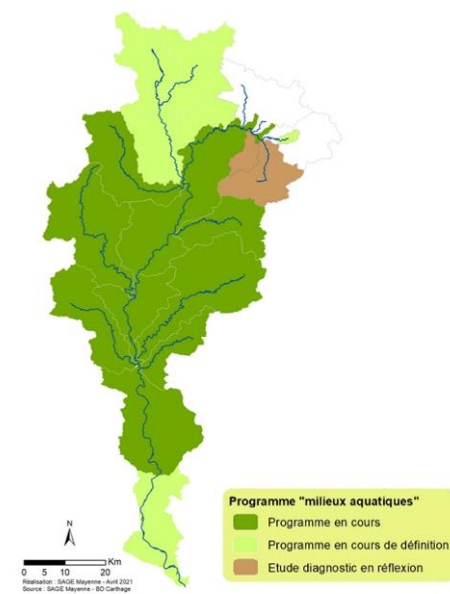
Un **travail est engagé** avec le Syndicat de Bassin de l'Aron, Mayenne et Affluents (SyBAMA) et la communauté de communes du Mont des Avaloirs afin d'engager une étude diagnostic des cours d'eau sur les bassins de **l'Aisne et de l'Anglaise**.

Enfin, au regard des évolutions de la loi MAPTAM sur les structures compétentes pour la Gestion des Milieux Aquatique et la Prévention des Inondations (GEMAPI), le Parc naturel régional Normandie Maine n'a pas pu poursuivre le portage du programme d'actions sur les **bassins Gourbe-Vée**. Des discussions ont été engagées avec certaines des collectivités concernées quant à la poursuite des actions sur ses 2 affluents. La Vée pourrait être intégrée à l'entente Egrenne Varenne et la Gourbe au SYBAMA.

Ces programmes et études sont financés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région des Pays de la Loire et les Départements de la Mayenne et du Maine-et-Loire dans le cadre des contrats territoriaux Eau (cf. partie ci-dessus). La région Normandie et le Département de l'Orne participent également selon leurs modalités d'aide.

La cellule d'animation du SAGE participe aux comités de pilotage de ces programmes/études (diagnostic et bilan) et veille à la prise en compte des objectifs et dispositions du SAGE. Les programmes d'actions sont soumis pour avis à la CLE.

Avancement des programmes milieux aquatiques



Bassin	Avancement	Structure porteuse	Contrat territorial Eau
Egrenne, Varenne, Ortel, Ménéil Roullé et Vallées	Définition du programme d’actions en cours stade DIG/DLE	Entente des 5 EPCI concernés	CT Eau Mayenne Amont 2021-2023 (signé 27/12/2021)
Colmont	3 ^{ème} programme 2020-2022	CC du Bocage Mayennais	CT Eau Colmont-Ernée 2020-2022 (signé 12/2019)
Ernée	3 ^{ème} programme 2020-2022	Syndicat de bassin de l’Ernée	
Affluents de la Mayenne sur Mayenne Communauté	1 ^{er} programme 2020-2022 (Lassay et Fontaine Daniel)	Création du SyBAMA en janvier 2020 sur le territoire du syndicat de bassin de l’Aron et de Mayenne communauté	CT Eau Mayenne Médiane 2020-2022 (signé le 01/07/2020)
Aron	2 ^{ème} programme 2020-2022		
Rivière la Mayenne et le Lac de Haute Mayenne	2 ^{ème} programme 2020-2022	CD de la Mayenne FDPPMA 53 Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques	CT Eau Mayenne Médiane et Aval 2020-2022 (signés le 01/07/2020)
Vicoin	3 ^{ème} programme 2020-2022	Syndicat du JAVO créé en janvier 2019 issu de la fusion de 3 syndicats (Jouanne, Vicoin et Ouette) auquel a été ajouté la « zone blanche » sur le territoire de Laval Agglomération	CT Eau Mayenne Aval 2020-2022 (signé le 01/07/2020)
Jouanne	3 ^{ème} programme 2020-2022		
Ouette	1 ^{er} programme 2020-2022		
Affluents de la Mayenne sur Laval Agglomération	1 ^{er} programme 2020-2022 (Moyette, Quartier, Fresne)	CC du Pays de Château-Gontier	
Affluents de la Mayenne sur la CDC de Château-Gontier	1 ^{er} programme 2020-2022 (Pont Manceau, Pont Perdreau, Oliveau et Béron)		

Bassin	Avancement	Structure porteuse	Contrat territorial Eau
Rivière Mayenne en Maine-et-Loire : • Basses vallées angevines • Partie domaniale	2 ^{ème} programme en préparation intégrant les résultats de l'étude diagnostic sur la Baconnie et la Suine)	SMBVAR (Syndicat Mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme) (Labellisé EPAGE en 2020)	Intégration au CT Eau des Basses Vallées angevines et de la Romme 2021-2023
	2 ^{ème} programme en préparation intégrant le volet « restauration de la continuité écologique » (travaux démarrés en 2020)	CD du Maine-et-Loire	

❖ PROGRAMMES D' ACTIONS « POLLUTION DIFFUSES »

Le bassin de la Mayenne compte **10 captages prioritaires** : 2 captages souterrains et 8 captages superficiels.

7 captages de l'amont du bassin (Egrenne, Varenne et Mayenne amont) ont été identifiés avec un enjeu « pesticides » et 4 captages (Colmont et Ernée, Ermitage et Pouillé) avec un enjeu « nitrates ».

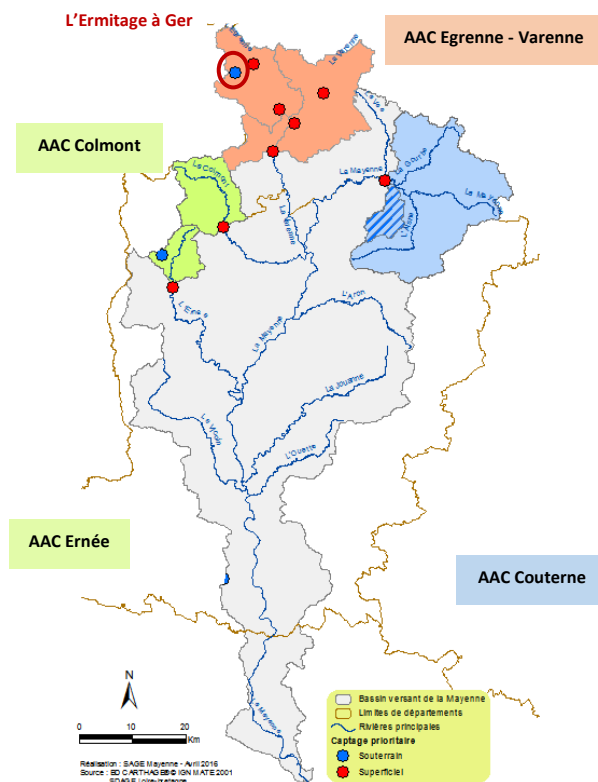
En 2021 les programmes d'actions sont en cours sur les bassins suivants :

- Egrenne-Varenne : concerne 5 prises d'eau de surface et 1 captage souterrain (Ermitage)
- Ernée-Colmont : concerne 2 prises d'eau de surface et 1 captage souterrain (Pouillé)
- Mayenne amont : prise d'eau du Pont de Couterne

Ces programmes sont financés essentiellement par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Département de la Mayenne, pour le territoire qui le concerne, dans le cadre des CT Eau.

La cellule d'animation du SAGE participe aux comités de pilotage de ces programmes/études (diagnostic et bilan) et veille à la prise en compte des objectifs et dispositions du SAGE. Les programmes d'actions sont soumis pour avis à la CLE.

Captages prioritaires et bassins d'alimentation



Captage	Avancement	Structure	Contrat territorial Eau
L’Ermitage à Ger (1 captage souterrain 50)	Etude bilan engagée en 2019 – Actions en cours	SDE de la Manche	CT Eau Mayenne Amont 2021-2023 (signé 27/12/2021)
Egrenne/Varenne (5 captages superficiels + 1 souterrain)	Programme d’actions finalisé – Actions en cours	SDE de l’Orne	
Le pont de Couterne à Couterne (1 captage superficiel 53/61)*	Etude bilan en 2019 – Actions en cours		
La Colmont à Gorron (1 captage superficiel 53)	3 ^{ème} programme 2020-2022 + Etude du CD53 sur l’identification d’actions à conduire contre l’érosion et le transfert de phosphore réalisé en 2021	Syndicat d’eau du nord-ouest mayennais (SENOM)	Contrat territorial Eau Colmont-Ernée 2020-2022 (signé en décembre 2019)
Le Captage de Pouillé (1 captage souterrain sur bassin de l’Ernée mais propriété du SENOM)	Animation de groupes locaux + communication et sensibilisation		
L’Ernée à Ernée (1 captage superficiel 53)	3 ^{ème} programme 2020-2022	CC de l’Ernée	

❖ PROGRAMMES D' ACTIONS SUR LE VOLET EROSION – RUISSELLEMENT

➤ Lutte contre l'érosion sur des secteurs à risque érosif fort en amont du Lac de Haute Mayenne

Le lac de Haute Mayenne est identifié dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Loire-Bretagne comme secteur à risque d'érosion et de transfert de phosphore. Le Département de la Mayenne avait réalisé en 2018-2019 une étude globale à l'échelle du bassin du Lac de Haute Mayenne afin de quantifier les sources de phosphore et d'identifier les sous-bassins les plus contributeurs.

Dans le cadre du projet LIFE REVERS'EAU et du SAGE Mayenne, le Conseil départemental de la Mayenne travaille à l'identification des secteurs à risque d'érosion et le ciblage d'actions par bassin versant afin d'améliorer les paramètres de qualité d'eau, de limiter l'eutrophisation du lac et de garantir une qualité compatible avec les usages.

Après le bassin de la Colmont en 2020/2021, une deuxième étude diagnostic est engagée sur le bassin versant de l'Aisne et de l'Anglaise (affluents rive gauche de la Mayenne en amont de COUTERNE) avec le bureau d'étude Interfaces & Gradients. Le travail de terrain est mené en relation étroite avec le syndicat de bassin SYBAMA, le Syndicat départemental de l'eau de l'Orne et la communauté de communes du Mont des Avaloirs. Le premier comité de pilotage de cette étude s'est tenu jeudi 3 mars 2022 à Javron les chapelles.



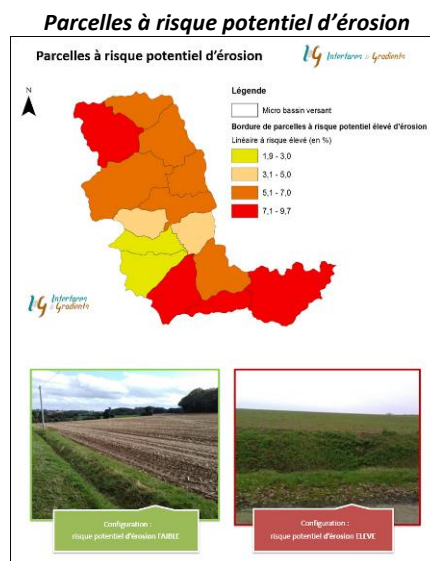
Plus d'informations : Etude à l'échelle du LHM <http://www.sagemayenne.fr/etude-erosion-phosphore-bassin-du-lac-de-haute-mayenne/>

➤ Etude « Erosion et phosphore » sur le bassin du Lac de Haute Mayenne

Le premier bassin ayant bénéficié de cette étude est celui de la Colmont avec une étroite collaboration avec le Syndicat d'Eau du Nord-Ouest Mayennais (SENO) et la Communauté de Communes du Bocage Mayennais (CCBM). Cette étude a abouti en 2020 à une cartographie des situations à risques et à une production de fiches actions adaptées au territoire permettant aux maîtres d'ouvrages d'enager les premières actions.

En 2021, une seconde étude a été engagée sur les bassins versants de l'Aisne et de l'Anglaise en partenariat avec le SYBAMA, le SDE61 et la CCMA. La restitution est envisagée en septembre 2022.

Plus d'informations : Etude Colmont <http://www.sagemayenne.fr/etude-transfert-phosphore-bassin-colmont/>



4.3 Actions/réflexions engagées sur les masses d'eau en objectif 2015 et 2021

Le tableau ci-dessous présente, pour les 26 masses d'eau en objectif 2015 ou 2021 n'atteignant pas le bon état en 2017 (*état validé par l'agence de l'eau en décembre 2019*), les actions menées et/ou les réflexions engagées dont la CLE a connaissance. Les nouvelles actions et réflexions pour l'année 2021 sont identifiées **en bleu**.

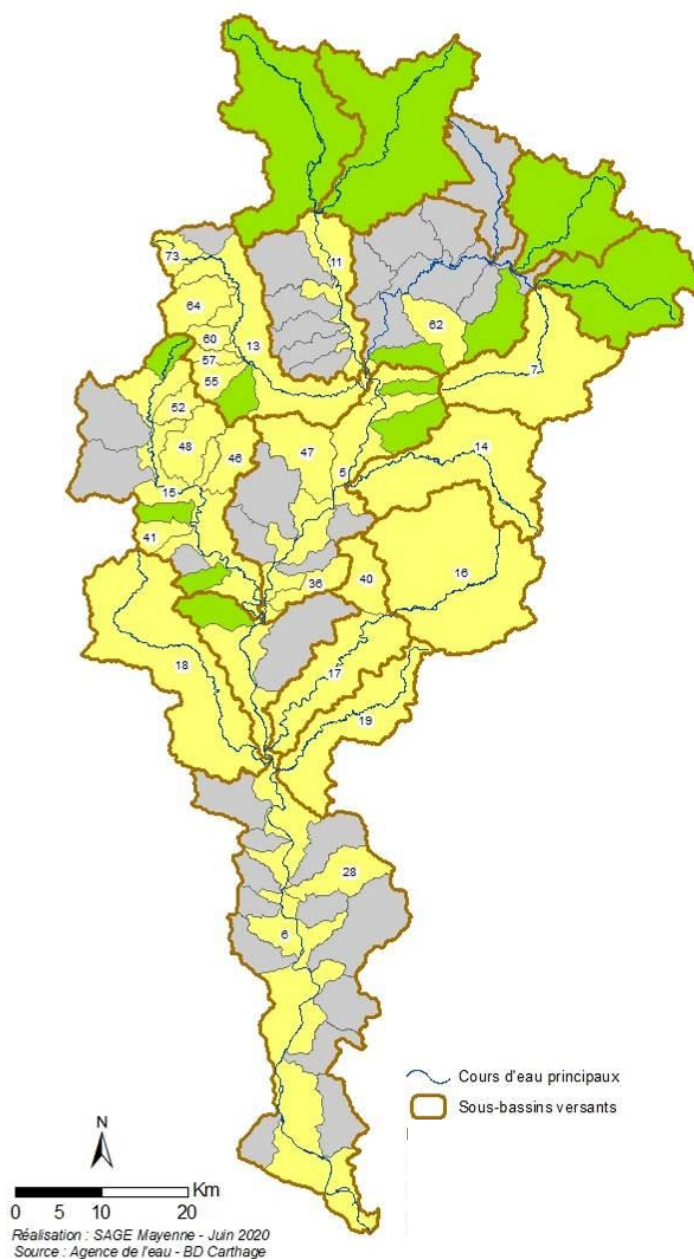
	Masse d'eau	Taille (km ²)	Etat 2017	Actions et réflexions menées en 2021
11	La Varenne depuis l'Egrenne jusqu'à la retenue de SAINT-FRAIMBAULT	66	Moyen	Elaboration du premier programme d'actions cours d'eau – Construction de la demande d'intérêt général (DIG) – Signature administrative du CT EAU – Réunions géographiques – Accompagnement des maîtres d'ouvrages
7	L'Aisne	173	Moyen	- 2^{ème} Programme « pollutions diffuses » sur l'AAC Pont de Couterne en cours par le SDE de l'Orne - Actions de la CCMA sur l'appel à projets Paiement pour services environnementaux (PSE) Expérimental de l'AELB - Préparation de l'étude cours d'eau Aisne Anglaise entre le SyBAMA et la CC du Mont des Avaloirs (CCMA) - Etude érosion CD53/SYBAMA/SDE61/CCMA - Signature du CT EAU Mayenne amont 2021-2023 et premières années du contrat
73	La Colmont et ses affluents depuis la source jusqu'à HEUSSE	18	Médiocre	- Programmes intégrés au contrat territorial Eau multithématique Colmont-Ernée 2020-2022 ⇒ Programmes « milieux aquatiques » sur l'ensemble du bassin et « pollutions diffuses » sur la Colmont amont
13	La Colmont depuis HEUSSE jusqu'à la retenue de SAINT-FRAIMBAULT	137	Moyen	- Réalisation du diagnostic des situations à risques et des facteurs aggravant et identification des actions à conduire contre l'érosion et le transfert de phosphore porté par le CD53 et réalisé en association avec le SENOM et la CC du bocage mayennais (CCBM)
55	La Turlière	18		
57	La Gaubardière	10	Moyen	- Réflexion engagée par la CCBM sur une stratégie locale pour lutter contre l'érosion et le ruissellement (pour donner suite à l'étude)
60	Le Bailleul	12	Moyen	- Actions de la CCBM sur l'appel à projets Paiement pour services environnementaux (PSE) Expérimental de l'AELB
64	L'Ourde	37	Mauvais	
15	L'Ernée depuis SAINT-DENIS-DE-GASTINES jusqu'à la Mayenne	141	Moyen	- Programmes intégrés au contrat territorial Eau multithématique Colmont-Ernée 2020-2022 ⇒ Programme « milieux aquatiques » l'ensemble du bassin de l'Ernée et programme « pollutions diffuses » en amont de la prise d'eau avec priorisation sur le volet érosion
41	Le Villeneuve	16	Moyen	
46	La Perche	33	Moyen	
48	L'Oscense	40	Moyen	
52	Le Bois Béranger	16	Médiocre	
62	Le Lassay	35	Moyen	- Intégration du programme de restauration au Contrat territorial Eau Mayenne médiane pour la période 2020-2022 (signature 01/07/ 2020)
47	Le Fontaine Daniel	56	Moyen	- Programmes intégrés au contrat territorial Eau Mayenne médiane pour la période 2020-2022 (signature 01/07/2020)
14	L'Aron	175	Moyen	
2	Retenue de SAINT-FRAIMBAULT (<i>masse d'eau plan d'eau</i>)	20	Médiocre	- Intégration du plan de gestion au contrat territorial Eau Mayenne médiane pour la période 2020-2022 (signature 01/07/ 2020) - Mise en œuvre du plan de gestion de la retenue de SAINT-FRAIMBAULT 2018-2022 (gestion des niveaux d'eau, travaux sur les habitats et suivi de la qualité) - Concertation initiée sur les secteurs identifiés comme à risques d'érosion à proximité du Lac - Etudes érosion sur les sous-bassins inscrites au programme régional LIFE Eau REVERS'EAU
5	La Mayenne depuis la retenue de SAINT-FRAIMBAULT jusqu'à l'Ernée (<i>masse d'eau fortement modifiée</i>)	117	Moyen	Partie Mayenne - Intégration du programme de restauration (CD53 + FDPPMA) aux contrats territoriaux Eau Mayenne médiane et aval pour la période 2020-2022 (signature le 1^{er} juillet 2020) - Poursuite de l'étude du barrage de Brives par Mayenne Communauté Partie Maine-et-Loire - Finalisation de l'étude bilan et préparation des seconds programmes (BVA et rivière Mayenne) - Signature du CT Eau Basses Vallées Angevines et Romme 2021-2023 - Définition du programme d'action pour restauration la continuité sur la rivière Mayenne – création de 2 rivières de contournement (La Jaille-Yvon et Montreuil-sur-Maine)
6	La Mayenne depuis l'Ernée jusqu'à la Sarthe (<i>masse d'eau fortement modifiée</i>)	333	Moyen	- Labellisation du SMBVAR en EPAGE

N°	Masse d'eau	Taille (km ²)	Etat 2017	Actions et réflexions menées en 2021
36	Le Fresne	23	Moyen	- Intégration du programme de restauration porté par le JAVO au Contrat territorial Eau Mayenne aval pour la période 2020-2022 (signature le 1^{er} juillet 2020) - Travaux de restauration sur la Moyette (chantier vitrine sur Laval Agglomération) - Poursuite de l'étude « retour d'expérience sur l'évaluation de l'impact cumulé des retenues sur le bassin du Vicoïn » - Réflexion pour un programme d'action « métabolites » par LAVAL AGGLO sur 3 captages souterrains (appel à projet régional)
16	La Jouanne depuis la source jusqu'au ruisseau des Deux Evailles	270	Moyen	
17	La Jouanne depuis le ruisseau des Deux Evailles jusqu'à la Mayenne	114	Moyen	
40	La Jarriais	38	Moyen	
18	Le Vicoïn	255	Moyen	
19	L'Ouette	122	Moyen	- Intégration du programme de restauration porté par la CC de Château-Gontier au Contrat territorial Eau Mayenne aval pour la période 2020-2022 (signature le 1^{er} juillet 2020)
28	Le Pont Perdreau	40		

Carte des 27 masses d'eau en objectif 2015 ou 2021 n'atteignant pas le bon état en 2017

Objectifs du SDAGE 2016-2021

	Masse d'eau en bon état
	Masse d'eau en objectif 2015 ou 2021 n'atteignant pas le bon état
	Masse d'eau en report d'objectif 2027



5. Communication de la CLE

5.1 Rencontres organisées par la CLE

❖ ÉDITION 2021 « LES RENDEZ-VOUS DU SAGE » - AMÉLIORER LA QUALITÉ DES RESSOURCES

Le mercredi 15 septembre 2021, la 6^{ème} édition des "rendez-vous SAGE" s'est déroulée à Mayenne.

Le thème de l'année était "**Améliorer la qualité des ressources - Le bassin de la Mayenne en action**".

Les objectifs de cette journée étaient :

- Tout d'abord, de faire un état des lieux des connaissances sur la qualité de la ressource en eau sur le bassin de la Mayenne
- Ensuite, de découvrir différents retours d'expériences sur des territoires voisins
- Pour finir, de prendre connaissance de la valorisation du bois bocage avec le témoignage de la Société Coopérative d'Intérêts Collectifs (SCIC) Mayenne Bois Energie suivi d'une visite de la chaudière à bois déchiqueté du lycée Rochefeuille.



Afin de répondre à ces objectifs, différentes présentations ont été réalisées sur :

- Un plan d'actions pour lutter contre les pollutions diffuses sur l'aire d'alimentation de captage souterrains de GER présenté par le Syndicat Départemental de l'Eau (SDEau) de la Manche (Franck AUDOUARD)
- Un programme multi-acteurs pour réduire les pesticides à la prise d'eau de Couterne présenté par le SDE de l'Orne (Robinson MEGUERDITCHIAN-HOFFMEYER)
- Un diagnostic et des pistes d'actions sur le bassin de la Colmont sur les enjeux Erosion et Phosphore exposé par M. Alexis ROBERT du Conseil Départemental 53 et Mme CORNU Valérie, Responsable Service Environnement de la Communauté de Communes du Bocage Mayennais (CCBM)
- La structuration de la filière d'approvisionnement en bois déchiqueté et les enjeux du label haie (Emmanuel LELIÈVRE - SCIC MBE)

❖ ATELIER SUR LES ECONOMIES D'EAU A DESTINATION DES COLLECTIVITES

Un atelier « *Accompagnement des communes aux Economies d'eau dans les bâtiments et espaces publics ?* » a été proposé à différentes collectivités. Cet événement est organisé par la CLE avec une animation de l'association SYNERGIES. **Au vu du peu d'inscrits, l'atelier a évolué en un accompagnement des 3 communes intéressées.**

L'objectif est de réaliser un diagnostic des consommations d'eau dans les bâtiments / espaces verts publics afin de réaliser des économies d'eau si nécessaire.

Pour cela, différentes phases sont prévues :

- Former les élus/agents afin de réaliser un diagnostic de la consommation d'eau dans les bâtiments et espaces publics.
- Réaliser un diagnostic dans la commune
- Faire le bilan avec les autres communes participantes
- Faire un bilan de la mise en œuvre des actions après 6 mois

❖ ATELIER SUR L'ENTRETIEN DES CIMETIERES DESTINATION DES COLLECTIVITES

Afin de répondre à l'objectif du SAGE d'amélioration de la qualité de l'eau, la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Mayenne souhaite accompagner les collectivités du territoire dans la gestion sans pesticide des espaces verts.

En particulier concernant les cimetières, le sujet est d'actualité pour les communes : l'arrêté du 15 janvier 2021 interdit l'usage des produits phytosanitaires pour les cimetières à compter du 1er juillet 2022.

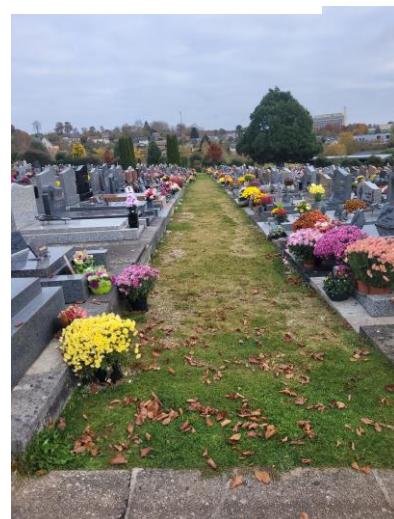
Dans ce cadre, 4 ateliers ont été organisés par la CLE, dans l'Orne, sur la gestion « zéro phyto » des cimetières :

- le 4 mars 2021 à Joué du Bois
- le 20 mai 2021 à Lonlay l'Abbaye
- 10 juin 2021 à Torchamp

Les ateliers se sont déroulés en présence de M. Louis Michel ou de Mme De Vallambas (président et vice-présidente de la CLE) et d'élus des communes d'accueil.

Au total 50 participants, élus et agents, ont pu bénéficier des conseils de Mme Mélanie Berghman, de FREDON Normandie. Les ateliers combinaient une présentation en salle et une visite permettant d'illustrer sur le terrain des propositions de gestion.

À la suite de ces ateliers, une visite technique a été réalisée le 18 novembre 2021 sur deux cimetières ornaux. Ces deux cimetières ont déjà réalisé des actions pour réduire l'utilisation de produits phytosanitaires.



A noter que sur la partie Mayennaise du bassin des actions similaires sont conduites par le conseil départemental dans le cadre du programme Phyt'Eau Propre (animation chambre d'agriculture)

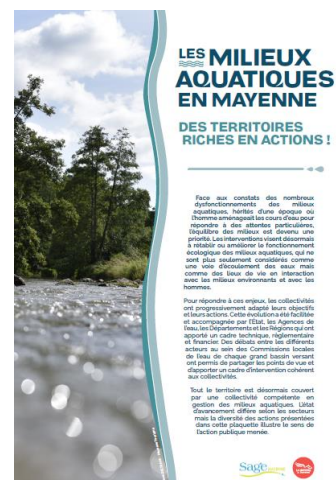
5.2 Outils de communication

Face aux constats des nombreux dysfonctionnements des milieux aquatiques, l'équilibre des milieux est devenu une priorité. Les interventions visent à rétablir ou améliorer le fonctionnement écologique des milieux aquatiques, qui ne sont plus seulement considérés comme une voie d'écoulement des eaux mais comme des lieux de vie en interaction avec les milieux environnants et avec les hommes.

Pour répondre à ces enjeux, les collectivités ont progressivement adapté leurs objectifs et leurs actions. Cette évolution a été facilitée et accompagnée par l'État, les Agences de l'eau, les Départements et les Régions qui ont apporté un cadre technique, réglementaire et financier. Des débats entre les différents acteurs au sein des Commissions locales de l'eau de chaque grand bassin versant ont permis de partager les points de vue et d'apporter un cadre d'intervention cohérent aux collectivités.

Cette plaquette illustre la diversité des actions présentées sur le département et le bassin de la Mayenne.

Autre outils de communication, les outils sur les économies d'eau ont été mis à jour. En effet, les autocollants, affiches et plaquettes ont été mis à jour. Ils sont disponibles sur la page du site internet du SAGE Mayenne. Le bon de commande est aussi téléchargeable au lien suivant : <http://www.sagemayenne.fr/ressources/outils-de-communication/>

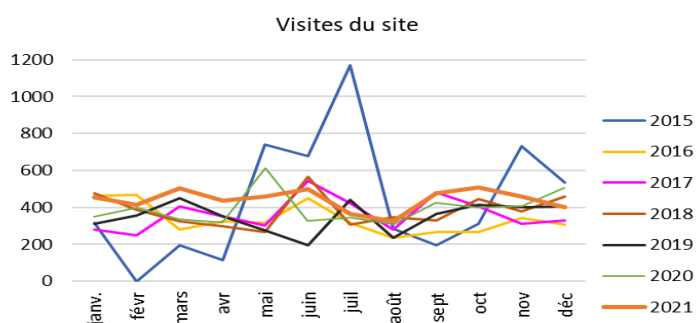
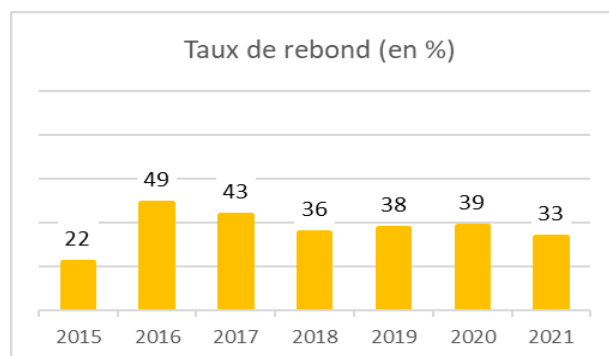
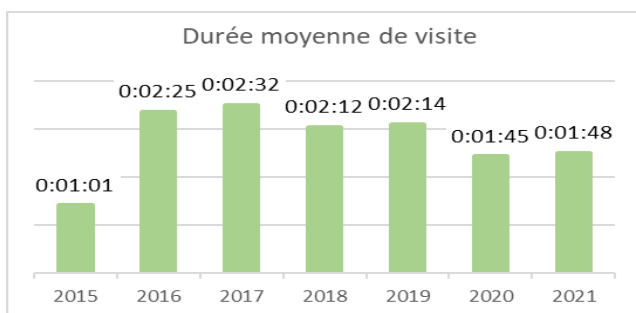
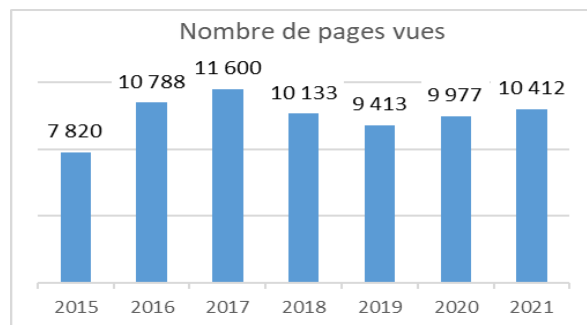
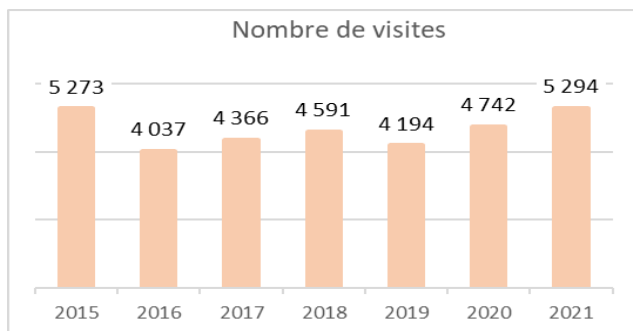


5.3 Site Internet et lettres d'information

❖ SITE INTERNET DU SAGE (WWW.SAGEMAYENNE.FR)

La cellule d'animation a régulièrement mis à jour les actualités du site internet. Ainsi, **10 actualités** ont été publiées en **2020**. Depuis la mise en ligne du site Internet, **29 294 visites** ont été enregistrées (voir l'évolution ci-après).

Indicateurs de fréquentation



❖ LETTRES D'INFORMATION DU SAGE

La liste des contacts compte **815 contacts en 2021** : les personnes inscrites via le site Internet, les membres de la CLE, toutes les collectivités du bassin (communes, communautés de communes, syndicats...), les services de l'Etat et les partenaires techniques. **3 lettres d'information** ont été envoyées.

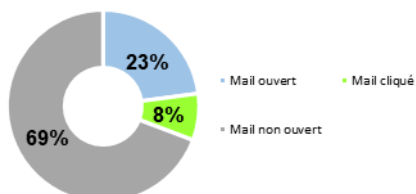
Le **taux moyen d'ouverture** de la lettre du SAGE de **20 %** (référence : bon taux égal ou supérieur à 20 %) et celui de **mail cliqué de 8 %** (référence : bon taux égal ou supérieur à 3 %).

Lettre d'information n°22 – Juin 2021

Actualités principales :

- Restauration du ruisseau de la Potinière à Montigné-le-Brillant
- Des outils à disposition des agriculteurs pour une gestion durable du bocage
- La commission locale de l'eau renouvelée et installée
- Nouvel arrêté limitant l'usage des produits phytosanitaires

Statistiques de lecture - Lettre 22

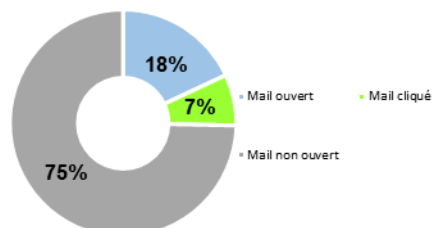


Lettre d'information n°23 – Septembre 2021

Actualités principales :

- 6^{ème} rendez-vous du SAGE – le 15 septembre 2021
- Atelier pratique : les bons tuyaux pour économiser l'eau
- Sensibiliser aux économies d'eau : de nouveaux outils disponibles
- Retour sur les ateliers Gestion zéro Phyto des cimetières dans l'Orne, avec FREDON Normandie

Statistiques de lecture - Lettre 23

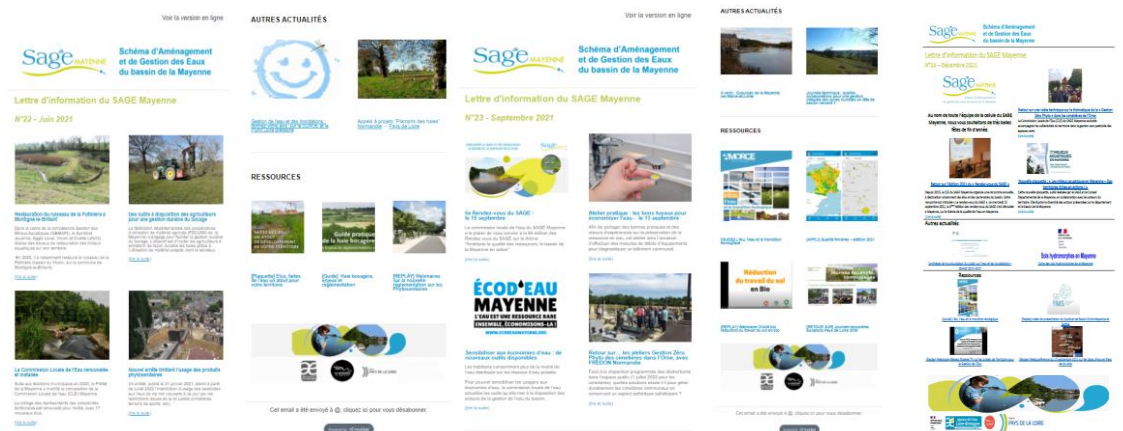
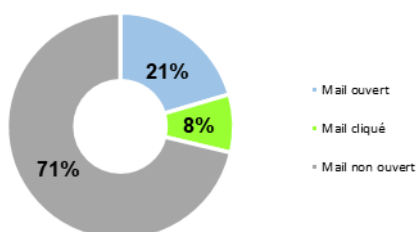


Lettre d'information n°24 – Décembre 2021

Actualités principales :

- Retour sur une visite technique sur la thématique de la « Gestion Zéro Phyto » dans les cimetières de l'Orne
- Retour sur l'édition 2021 du « Rendez-vous du SAGE »
- Nouvelle plaquette : « Les milieux aquatiques en Mayenne – Des territoires riches en actions ! »

Statistiques de lecture - Lettre 24



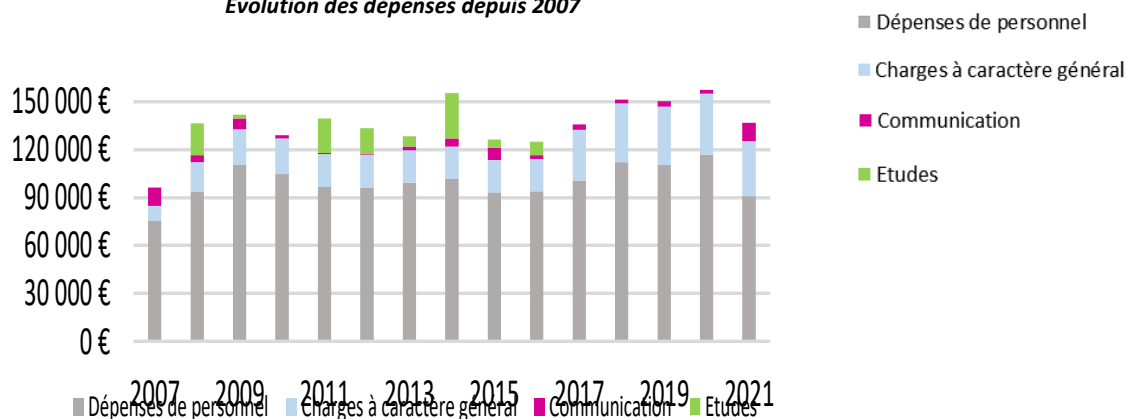
Newsletter de Juin 2021 (1 et 2), de septembre 2021 (3 et 4) et de Décembre 2021 (5).

6. Budget et financement

6.1 Dépenses de l'année 2021

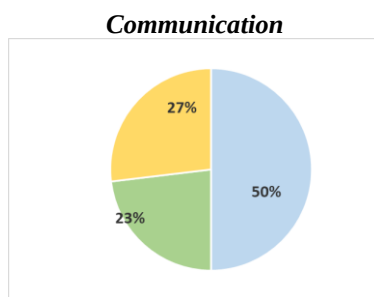
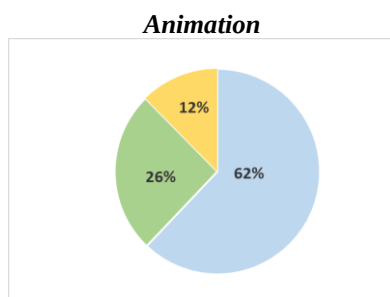
Dépenses de personnel (1,945 ETP)	90 817 €	66 %
Charges à caractère général (fonctionnement, déplacements, réunions)	34 521 €	25 %
Communication	11 521 €	9 %
Total	137 648 €	

Evolution des dépenses depuis 2007



6.2 Contributions financières

Financeurs	Animation	Communication
Agence de l'eau Loire-Bretagne	77 550 €	5 761 €
Région des Pays-de-la-Loire	32 000 €	2 661 €
Total	109 550 €	8 422 €



Les subventions représentent au total 117 972 € soit 86 % des dépenses du SAGE.

- Agence de l'eau
- Région Pays de la Loire
- Conseil départemental de la Mayenne (Reste à charge)

7. Bilan de l'année 2020

La crise COVID a perduré en 2021. Cependant, 3 réunions de CLE et 1 bureau de la CLE ont pu avoir lieu et la CLE a acté la mise en place de la démarche SAGE Mayenne Eau Cap 2050 dédié à la gestion quantitative de la ressource en eau sur l'ensemble du bassin.

La cellule d'animation du SAGE a été mobilisée notamment par :

- La modification de l'arrêté de composition de la CLE
- Les avis sur les futur SDAGE et PGRI 2022-2027,
- La finalisation des contrats territoriaux Eau Mayenne amont et Basses Vallées Angevines et de la Romme (audition et participation à l'organisation de la signature),
- La poursuite des études sur les prélèvements et besoins en eau du bassin, en lien avec la démarche SAGE MAYENNE EAU CAP 2050, avec le lancement d'une étude des débits minimum écologiques
- L'organisation d'ateliers et visites sur la gestion zéro phytos dans les cimetières dans la partie ornaise du bassin
- La réalisation et/ou la diffusion des nouveaux outils pédagogiques (mise à jour des outils sur les économies d'eau, plaquettes sur les milieux aquatiques, ...)

Par ailleurs, un nouvel animateur de la CLE du SAGE Mayenne est arrivé depuis fin septembre 2021, pour donner suite à une période d'intérim de 6 mois depuis avril 2021.

8. Le calendrier prévisionnel 2022

	Janvier à Avril		Mai à août		Septembre à Décembre
Vie de la CLE	08 avril : réunion du bureau de la CLE 26 avril : réunion de la CLE - Elaboration du rapport d'activités 2021		Début juin : réunions du bureau (2/06) et de la CLE (15/06)		- Septembre : Atelier Fresque du Climat avec les membres de la CLE - Décembre 2022 : Réunion de la CLE
Communication	4 mars : atelier « cimetières » - Première réunion en mutualisation avec le bassin de la Sarthe aval sur les économies d'eau dans les espaces verts des bâtiments publics - Campagne de sensibilisation aux économies d'eau - Temps Fort sur les zones humides et têtes de bassin versant à Lonlay l'Abbaye		- Mai - Juin : 1 atelier « Gestion zéro pesticides dans les terrains sportifs » - Juillet : Mise en place d'actions « sans-regrets » sur les économies d'eau - Mai à septembre : Accompagnement des collectivités aux économies d'eau : Suivi de 3 communes volontaires puis bilan auprès de la CLE		Novembre : 7^{ème} édition du rendez-vous du SAGE (ressource en eau et changement climatique)
	- Travail sur la formation des membres de la CLE et des élus du territoire - Animation du site internet : alimentation des actualités et élaboration de lettres d'information				
Dossiers Spécifiques	- Etude Débits Minimum Ecologiques (Etude DME) : - Lancement de l'étude sur les débits écologiques - Validation des sous bassins versants étudiés - Etude caractérisation et usages : - Arrivé d'un chargé de mission Gestion Quantitative (Mickaël CRUCHON)		- Etude DME : - Validation des stations et des espèces cibles – Phase terrain par le bureau d'études - Réalisation de l'étude caractérisation et usages de l'eau - Stagiaire de mai à août 2022 - Mise à jour du cahier des charges pour la réalisation de cette étude interne		- Etude DME : - Avis de la CLE sur le PDGP de la fédération de pêche du Maine et Loire - Restitution de l'étude caractérisation et usages de l'eau
Tableau de bord	- Poursuite du renseignement des indicateurs du SAGE - Elaboration d'un document de synthèse du tableau de bord et d'un document de communication				
CRBV/CT Eau	Animation du CRBV3 (2015-2017) et du CRBV4 (2018-2020 + avenant) Suivi des bilans à 3 ans des CT Eau Colmont-Ernée, Mayenne médiane et Mayenne aval – Appel à projet pour intégrer de nouvelles actions – Appui technique avec les structures porteuses intéressées pour la mise à jour des feuilles de routes (nouveaux volets pollutions diffuses notamment)				
	Pilotage du CT Eau Mayenne amont				
Suivi du SAGE	- Suivi des actions mises en place sur le bassin et accompagnement technique des maîtres d'ouvrage - Analyse et avis sur les dossiers transmis à la CLE				

Annexe 1 - Tableaux et cartes d'état des masses d'eau en 2017

L'état des masses d'eau présenté ci-dessous a été évalué par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne à partir des données de suivi 2015 à 2017 et pour une station de référence par masse d'eau. Un niveau de confiance est attribué en fonction de la quantité de données disponible et de la cohérence entre elles. **Pour les masses d'eau superficielles**, l'état écologique est évalué sur la base de l'état biologique (*indices biologiques : micro-algues ou diatomées-IBD, invertébrés-I2M2, macrophytes-IBMG et poissons-IPR*) qui est sous-tendu par l'état physico-chimique (*oxygène dissous, saturation en oxygène, demande biochimique en oxygène-DBO₅, carbone organique dissous-COD, nitrates, phosphates, phosphore total et ammonium*).

Etat	
1	Très bon
2	Bon
3	Moyen
4	Médiocre
5	Mauvais
	Information insuffisante pour attribuer un état

Nom	Code	Superficie (km ²)	Etat écologique	Etat biologique	IBD	I2M2	IBMR	IPR	Etat physico-chimique	Oxygène	Nutriments	Matières azotées	Matières phosphorées	Acidification	Température
LA MAYENNE DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A L' AISNE	FRGR0458	154	2	3	3	1			2	1	2	2	2	1	1
LA MAYENNE DEPUIS LA CONFLUENCE DE L' AISNE JUSQU'A LA RETENUE DE SAINT-FRAIMBAULT	FRGR0459	105	4	4	3	2	4	2	3	3	3	2	3	1	2
LA MAYENNE DEPUIS LA RETENUE DE SAINT-FRAIMBAULT-JUSQU'A L'ERNEE	FRGR0460b	117	3	3	3	1			2	2	2	2	2	1	1
LA MAYENNE DEPUIS LA CONFLUENCE DE L'ERNEE JUSQU'A LA SARTHE	FRGR0460c	333	3	4	3			4	3	3	2	2	2	2	2
L' AISNE	FRGR0506	173	3	3	3	2			3	2	3	2	3	1	1
LA GOURBE	FRGR0507	138	2	3	3	2			2	2	2	2	2	1	1
LA VEE	FRGR0508	84	3	3	3	2			3	3	3	2	3	1	1
LA VARENNE DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A L'EGRENNE	FRGR0509	253	2	3	3	1		2							
LA VARENNE DEPUIS L'EGRENNE JUSQU'A LA RETENUE DE SAINT FRAIMBAULT	FRGR0510	66	3	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1
L'EGRENNE	FRGR0511	230	2	2	2	1	1	2	2	1	2	2	2	1	1
LA COLMONT DEPUIS HEUSSE JUSQU'A LA RETENUE DE SAINT FRAIMBAULT	FRGR0512	125	3	3	3	2			3	2	3	2	3	1	2
L'ARON	FRGR0513	175	3	2	2	1	2	2	3	3	3	2	3	1	2
L'ERNEE DEPUIS SAINT-DENIS-DE-GASTINES JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE	FRGR0514	141	3	3	3	1			3	3	2	2	2	1	1
LA JOUANNE DE LA SOURCE JUSQU'A SA CONFLUENCE AVEC LE RUISSEAU DES DEUX EVAILLES	FRGR0515	270	3	3	3	2			3	3	3	2	3	1	1
LA JOUANNE DEPUIS LA CONFLUENCE DU RUISSEAU DES DEUX EVAILLES JUSQU'A LA MAYENNE	FRGR0516	114	3	3	3	2	3	3	3	3	3	2	3	2	1
LE VICOIN	FRGR0517	255	3	3	2	2	2	3	3	3	2	2	2	1	2
L'OUETTE	FRGR0518	122	3	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	1	1
LA SUINE	FRGR1043	34	5	5	2	0		5	2	2				1	1
LA BACONNE	FRGR1102	24	5	5		4		5							

Nom	Code	Superficie (km²)	Etat écologique	Etat biologique	IBD	I2M2	IBMR	IPR	Etat physico-chimique	Oxygène	Nutriments	Matières azotées	Matières phosphorées	Acidification	Température
LES GRANDES VALLEES	FRGR1120	31	5	5		5		5							
LE ROUILLARD	FRGR1135	26	5	5		5		4	4	4				1	1
LE BERON	FRGR1136	67	5	5	3	5		5	5	5				1	1
LE SOUVERON	FRGR1147	17	5	5		3		5	3	3				1	1
LE MOULINET	FRGR1152	12	5	5		4		5	2	2				1	1
LE PONT PERDREAU	FRGR1163	40	5	5	3	5	3	0	5	4	5	2	5	1	1
LA CHARDONNIERE	FRGR1167	15	4	4		4		3	2	2				1	1
L'OLIVEAU	FRGR1174	10	5	5		5		5	4	4				1	1
LE PONT MANCEAU	FRGR1184	36	5	5		5		5	5	5				1	1
LE BRAULT	FRGR1199	38	3	3	3	2	1	3	4	4	4	3	4	1	1
LE MOYETTE	FRGR1277	26	2												
LE QUARTIER	FRGR1286	70	3	3	3	3			4	4	3	2	3	1	1
LE FOIREUX	FRGR1289	13	2												
LE FRESNE	FRGR1292	23	3	2			2	2	4	4	3	2	3	3	1
L'OUVRAIN	FRGR1294	12	5	5	2	3	3	5	3	3	3	3	2	2	1
LE CORMIER	FRGR1299	11	3												
LE GASTARD	FRGR1300	24	3												
LA JARRIAIS	FRGR1302	38	3						5	5	4	2	4	1	1
LE VILLENEUVE	FRGR1311	16	3												
LES HAIES	FRGR1318	15	3	3	3	2	1		5	4	5	3	5	2	1
LE VAUMORIN	FRGR1320	14	2	3	2	1	3	2	3	3	3	3	2	1	2
L'ANXURE	FRGR1331	52	3	3		2		3	3	3				1	2
LE MONTGUERET	FRGR1335	46	3	3	3	1		2							
LA PERCHE	FRGR1352	33	3												
LE FONTAINE DANIEL	FRGR1354	56	3												
L'OSCENSE	FRGR1359	40	3												
LE ROLLON	FRGR1361	48	3												
L'OLLON	FRGR1368	32	2												
LE BOIS	FRGR1375	16	4												
LES MESSENDIERES	FRGR1376	21	2	3	3	2			4	4	2	2	2	1	1
LE PIGRAY	FRGR1377	11	2												

LA TURLIERE	FRGR1382	18	3												
LE GUIN	FRGR1386	15	3	3		3		3	3	2	3	3	2	1	2
Nom	Code	Superficie (km²)	Etat écologique	Etat biologique	IBD	I2M2	IBMR	IRP	Etat physico-chimique	Oxygène	Nutriments	Matières azotées	Matières phosphorées	Acidification	Température
LA GAUBERDIERE	FRGR1388	10	3												
LE BURON	FRGR1392	18	4	3	3			3	5	5	3	2	3	1	1
LE VIENNE	FRGR1393	21	2	2	2	2	2	2	3	3	3	2	3	1	1
LE BAILLEUL	FRGR1397	12	3	3	2	3		3	2	2				1	1
L'AVERSALE	FRGR1407	21	3						4	3	4	4	3	1	1
LE LASSAY	FRGR1409	35	3	3	3	2	2	3	3	2	3	3	2	1	1
LE FROULAY	FRGR1410	24	3						2	2	2	2	2	1	1
L'OURDE	FRGR1416	37	5	5	3	3	3	5	3	3	3	3	2	1	1
L'ANGLAINE	FRGR1419	44	2						2	2	2	2	2	1	1
LA DOUARDIERE	FRGR1420	18	3						3	3	0	0	0	1	1
L'ORTEL	FRGR1423	27	3	3	3	3	3	2	3	2	3	2	3	1	1
LA PISSE	FRGR1425	47	3												
LE LONGUÈVES	FRGR1426	15	4	4		2		4	1	1				1	1
LE MENIL ROULLE	FRGR1433	40	5												
LES VALLEES	FRGR1434	33	5	5	4	5			5	4	5	4	5	1	1
L'ERNEE DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SAINT-DENIS-DE-GASTINES	FRGR1591	16	2	3	3	1			3	3	2	2	2	1	1
LA COLMONT DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A HEUSSE	FRGR1595	18	4	4	2	3	2	4	4	4	2	2	2	1	1
LA BEUVRIERE	FRGR1048	19	5	5	3			5	3	3				1	1

Pour la masse d'eau plan d'eau, l'état écologique est calculé sur la base d'éléments biologiques et notamment le phytoplancton et de l'état physico-chimique (nutriments, transparence, bilan en oxygène). Les données utilisées sont celles de 2012 à 2017.

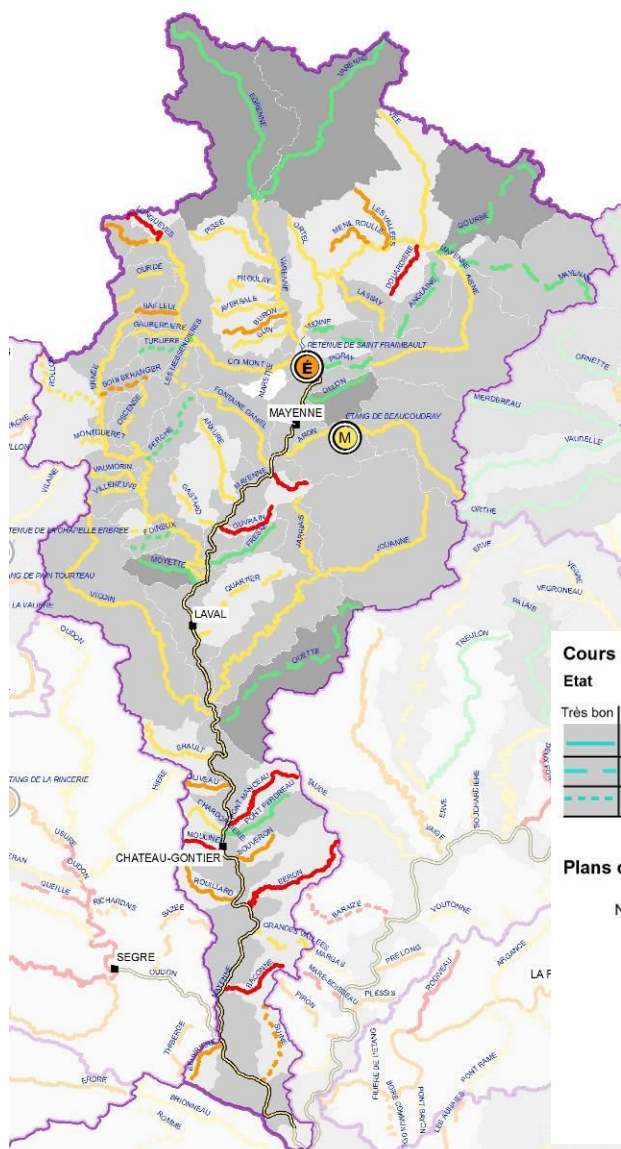
Masse d'eau plan d'eau	Bon état écologique	Bon état chimique	Etat écologique	Etat biologique	Etat physico-chimique
Retenue de Saint-Fraimbault	2021 Bon potentiel	2015	4	4	5

Pour les masses souterraines, leur état est évalué sur l'aspect qualité chimique (nitrates et pesticides) et quantitatif selon 2 classes : état bon (2) et état médiocre (3). Les données utilisées sont celles de 2012 à 2017.

Masse d'eau souterraine	Bon état chimique	Bon état quantitatif	Etat chimique	Paramètre nitrates	Paramètre pesticides	Etat quantité
Mayenne	2027	2015	2	2	2	2

Etat écologique 2013 des masses d'eau cours d'eau et plans d'eau

Etat écologique 2017 des masses d'eau cours d'eau et plan d'eau



Carte Agence de l'eau Loire-Bretagne (Données 2011-2013)

Réalisation : SAGE Mayenne - Mai 2020
 Source : BD CARTHAGE - Agence de l'eau Loire Bretagne